

# Constat

*Un rêve de Lacan* – Lacan raconte. La nuit précédente, il a rêvé qu'il venait faire son séminaire. Mais il n'y avait personne ! Il se retrouvait donc *seul*. Il était « assez outré ». Il avait travaillé jusqu'à quatre heures et demie du matin pour préparer ce qu'il avait à dire. Il ne savait pas quelle était la raison de l'absence de son auditoire d'ordinaire si nombreux. Que lui arrivait-il donc ? En fin de compte, dit Lacan, ce rêve satisfaisait un vœu : *Il pouvait, reconnaît-il, se les rouler* (les pouces) [\[1\]](#).

Le rêve *interprète*, comme l'a indiqué Jacques-Alain Miller. C'est en effet le rêve qui révèle un savoir – un savoir que le rêveur ne sait pas, un savoir qui lui échappe. Il y a donc, de ce point de vue, un « trou » dans l'articulation même du savoir par où fuit le sens.

Un rêve, on en fait *le récit*. Viennent alors les « associations ». « À quoi tel ou tel élément du rêve lui fait penser ? », est-il demandé au rêveur. Au fond, il s'agit, pour celui-ci, de *dire* en quoi les pensées qui lui sont venues à l'esprit une fois qu'il a été réveillé peuvent être articulées à ce que Freud a appelé « les pensées du rêve », c'est-à-dire aux pensées qui, sans qu'il le sache, ont traversé l'esprit du rêveur alors qu'il dormait.

Lacan indique, dans son vingtième Séminaire, qu'*un rêve, ça se lit* au fur et à mesure que *ça se déchiffre*. Par conséquent, un rêve, d'abord, se dit, puis, se lit. Lacan en arrive ainsi à préciser qu'un rêve, « ça se lit dans ce qui s'en dit » [\[2\]](#).

Le rêveur, le plus souvent surpris, découvre alors qu'il y a là, en effet, un « savoir qui ne se sait pas » [\[3\]](#), autrement dit un savoir qui, si le rêveur veut bien s'y intéresser, est à *apprendre*. C'est, en réalité, un savoir qui est alors destiné à *faire entendre* le signifiant – ainsi que, du même

coup, *l'équivoque* qui en constitue la *vraie* dimension.

Par rapport à ce dont le sens du rêve se charge en quelque sorte de faire signe, *l'équivoque* du signifiant, elle, introduit de la *division* et, ce faisant, elle veut dire par là – en créant un double sens – qu'il y a de l'inconnu dans le connu, de l'insu dans ce qui est déjà su. *L'équivoque* fait résonner un *pas-tout* se sait. Le corps parlant, qui, en soi, comporte un savoir, ne sait *pas-tout*. Lui échoit ainsi la chance d'acquérir un nouveau savoir en faisant exister, au moyen de *l'équivoque*, un signifiant nouveau qui n'existe pas encore.

Entre le signifiant et le signifié, il n'y a pas de rapport. C'est sur ce non-rapport que le rêveur, le plus souvent, trébuche. Il dira, par exemple : « Le sens de ce rêve me demeure obscur, j'ai beau me creuser la tête, je n'y comprends rien. » Le rêveur se heurte, en fait, à *l'opacité d'une jouissance* [4]. C'est pourquoi, Lacan en est venu à dire que ce qui *résonne* dans un rêve sonne à la façon d'une *bévue* !

Par exemple, le rêveur reconnaît, une fois réveillé, que le rêve a pris sa source dans un malentendu. Il voulait quelque chose. Mais, au réveil, il s'aperçoit, à sa grande surprise, que le rêve s'est joué de lui et qu'à la limite, il lui a joué un tour à sa façon auquel il ne s'attendait pas. C'est le rêve qui *veut* en fonction de son *désir* à lui (le rêve), et non, comme le rêveur le croyait, à partir de sa *demande* à lui. C'est ici que se justifie le choix du titre qui a été proposé : « Constat ». L'usage de ce terme suppose en effet qu'*un événement a eu lieu*, qui puisse précisément avoir le statut d'un *réel* et faire l'objet d'un « constat » [5]. Que le rêve résonne alors à la manière d'une *bévue*, cela signifie qu'il montre en quelque sorte du doigt une *scène*, indique Éric Laurent, qui surgit, dans son « obscénité » même, au niveau de ce qui a été considéré (plus haut) comme une *faille* dans l'effort d'articulation de la chaîne signifiante vers laquelle tend le récit, par le rêveur, du rêve comme tel.

[1] Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 107.

[2] *Ibid.*, p. 88.

[3] *Ibid.*

[4] « jouissance opaque » (Lacan J., « Joyce le Symptôme », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 570.)

[5] Cf. Milner J.-C., *Constat*, Lagrasse, Verdier, 1992.